



Table ronde : Mobiliser l'investissement privé en Afrique au service du développement : poser les bases d'un progrès durable

Remarques introductives de M. Kiyo Akasaka Secrétaire Générale adjoint de l'OCDE

Introduction et remerciements

Monsieur le Président Sassou-Nguesso, chers ministres, chers hôtes, mesdames et messieurs, c'est un plaisir pour moi d'être ici. Il est à la fois tout à fait logique et très symbolique que cette Table ronde sur le thème de la mobilisation de l'investissement privé en Afrique au service du développement ait lieu dans la République du Congo, qui préside actuellement l'Union africaine.

Je remercie tout d'abord nos hôtes congolais de leur généreuse hospitalité et de leur excellente collaboration pour l'organisation de cette Table ronde. J'aimerais exprimer en particulier ma reconnaissance à Monsieur le ministre Pierre Moussa et à son équipe pour tout ce qu'ils ont fait pour rendre ce dialogue possible. Je remercie également pour leur coopération le Secrétariat du NEPAD et les organisations qui sont représentées ici aujourd'hui et qui travaillent à la réalisation d'un objectif commun : remédier aux obstacles à la mobilisation de l'investissement au service du développement économique de l'Afrique

Qu'est-ce que l'OCDE ?

J'aimerais dire au départ quelques mots sur l'OCDE, organisation très spécifique à de nombreux égards. Nous ne sommes pas un organisme donateur, bien que notre Comité d'aide au développement (CAD) rassemble les pays donateurs pour accroître l'efficacité de leur aide et coordonner leur effort en faveur du développement.. Et nous n'avons non plus aucun pouvoir exécutif. Notre mission est de promouvoir la croissance économique et le développement dans le monde. Nous encourageons une économie de marché s'appuyant sur une bonne gouvernance et, dans le domaine de l'investissement et des échanges, sur des politiques ouvertes, obéissant à certaines règles et n'ayant aucun caractère discriminatoire.

Pour ce faire, nous réalisons des analyses factuelles et nous menons un dialogue sur les politiques, nous échangeons des expériences, nous élaborons des recommandations et des instruments d'action qui s'inspirent des meilleures pratiques, et nous étudions les politiques des pays par le biais d'examen mutuels. Nos travaux portent sur un large éventail de domaines, notamment l'investissement, le développement, les échanges et l'agriculture. Nos examens mutuels sont l'occasion pour chacun d'apprendre auprès de ses pairs, étant entendu que toute prescription quant à la politique à suivre qui se fonde sur l'expérience d'un pays ne peut être purement et simplement transposée à un autre pays.

La coopération de l'OCDE avec l'Afrique

L'OCDE ne peut travailler en vase clos. Nous devons collaborer avec les pays non membres, surtout dans des domaines comme l'investissement international. C'est pourquoi le dialogue avec les pays africains a toujours été un volet important de notre action. C'est ainsi que Johannesburg a accueilli le Forum mondial de l'OCDE sur l'investissement international en novembre 2003 et qu'à cette occasion a été lancée l'Initiative pour l'investissement au service du développement, qui couvre l'ensemble de notre coopération avec les économies non membres dans le domaine de l'investissement.

Les relations de l'OCDE avec l'Afrique ont été renforcées depuis les tout débuts du NEPAD. Des contacts ont été pris en mai 2002 entre les ministres des pays membres de l'OCDE et leurs collègues de l'Union africaine et du Comité directeur du NEPAD. À l'issue de ce dialogue, l'OCDE a reçu mandat pour coopérer avec l'Union africaine/NEPAD. Au début de cette année, une Unité de soutien du Forum pour le partenariat avec l'Afrique a été créé à l'OCDE. Cette unité a pour mission de renforcer en Afrique le partenariat pour le développement et, en particulier, d'aider le Forum pour le partenariat avec l'Afrique à s'acquitter de son mandat. Je suis très heureux que son Directeur, David Batt, ait pu participer à cette réunion.

Plus précisément, l'OCDE soutient les objectifs de l'UA/NEPAD dans quatre domaines :

- i. le mécanisme africain d'examen par les pairs ;
- ii. l'apprentissage par les pairs et le dialogue sur les politiques à l'appui des réformes ;
- iii. les politiques d'aide et l'efficacité de l'aide ;
- iv. le suivi des tendances et des progrès du développement.

Comment l'OCDE remplit-elle cette mission ? Le mandat de l'OCDE comporte plusieurs facettes, mais je ne commenterai que le principal aspect qui nous intéresse et qui recoupe les quatre domaines. Il s'agit de la mobilisation de l'investissement, national et étranger, au service du développement. Dans aucune région du monde, l'investissement privé n'est aussi nécessaire qu'en Afrique. Attirer et mobiliser l'investissement, c'est s'attaquer à l'origine même du sous-développement, et pas seulement à ses symptômes. Cela est crucial pour l'amélioration des niveaux de vie et la réduction de la pauvreté.

Même si elle a connu ces dernières années une vive progression de l'investissement national et de l'investissement étranger, l'Afrique reste globalement exportatrice nette de capitaux. Et l'investissement étranger est concentré dans un petit nombre de pays africains. Au total, les entrées d'IDE représentent 3.5 % de l'investissement international dans le monde, alors que l'Afrique compte 14 % de la population mondiale.

Il est impératif de mobiliser des investissements supplémentaires, nationaux et étrangers.

Pour ne prendre qu'un exemple, un récent rapport de l'Agence internationale de l'énergie, organisation de la famille de l'OCDE, estime que les besoins totaux en investissements pour les seules infrastructures énergétiques sont de l'ordre de 1 402 milliards USD pour ces 25 prochaines années. Cela équivaut à 56 milliards USD chaque année, soit 6 % du PIB annuel de l'Afrique.

Les besoins les plus importants en investissements dans les infrastructures énergétiques en Afrique concernent la production et la distribution de pétrole et d'électricité. Des décennies de sous-investissement et de mauvais entretien des infrastructures ont laissé sans électricité plus d'un demi-milliard d'Africains au sud du Sahara, et lorsque la population a l'électricité, elle subit de fréquentes coupures. Cela représente les trois quarts de la population de l'ensemble du continent. Pour aider à régler ces problèmes urgents, le CAD a approuvé récemment des lignes directrices à l'intention des donateurs sur l'utilisation des infrastructures pour réduire la pauvreté et promouvoir la croissance économique.

Ce qu'on oublie souvent, c'est qu'un développement insuffisant des infrastructures et, plus généralement, un climat peu propice aux investissements, accroît les coûts des entreprises. Selon la Banque mondiale, faire des affaires en Afrique est plus coûteux de 30 % que dans les autres régions. Ce surcoût tient à la mauvaise qualité des infrastructures, qui augmente les coûts indirects des entreprises. Il s'explique aussi par des politiques mal conçues ou leur mauvaise application dans des domaines comme le dédouanement et les contrôles aux frontières, qui retardent le passage des marchandises et se prêtent à la corruption.

Autrement dit, c'est la compétitivité internationale des entreprises africaines qui en souffre, en réduisant ainsi les possibilités d'investissement dans tous les secteurs de l'économie. Cela nuit à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté, tout en maintenant la fragmentation des marchés de l'Afrique.

Le paradoxe est que nous sommes tous conscients des énormes possibilités d'investissement en Afrique. Pour reprendre l'exemple des infrastructures, j'ai lu récemment que la capacité potentielle de production d'hydroélectricité du fleuve Congo, qui ne se trouve qu'à quelques kilomètres de l'endroit où nous sommes réunis ce matin, est de 39 000 MW, soit deux fois celle du barrage des Trois Gorges en Chine. Mais la capacité effective d'Inga n'est que de 1 700 MW.

En soulignant le faible niveau du développement des infrastructures en Afrique, je ne veux pas être considéré comme un « afro-pessimiste ». Mon intention est seulement de bien mettre en lumière le très net décalage entre les besoins en investissements de l'Afrique, son énorme potentiel et la situation actuelle, en prenant l'exemple des infrastructures.

Comment débloquer le potentiel d'investissement de l'Afrique ? Pour répondre très brièvement à cette question, je dirai qu'il n'y a pas une politique unique pour mobiliser l'investissement. Au contraire, l'expérience et les analyses de l'OCDE montrent que le moyen le plus efficace de tirer pleinement parti du potentiel d'investissement pour contribuer à une croissance durable est de mettre en place les conditions cadres propices. Comme il ressort du Consensus de Monterrey, il y a accord sur le fait que ces conditions comprennent une situation macroéconomique et réglementaire saine, l'ouverture aux investissements et aux échanges, des politiques fiscales qui ne créent pas de distorsions et une mise en valeur résolue des ressources humaines par l'éducation, la formation et une meilleure santé de la population.

Mais quelles doivent être les priorités et comment poursuivre ces objectifs de mobilisation de l'investissement dans le contexte des pays africains ? Transposer les principes généraux qui doivent régir un environnement propice à l'investissement en mesures précises et élaborer des programmes de réforme de l'environnement de l'investissement adaptés au contexte des économies africaines, tel est l'objet de l'Initiative NEPAD/OCDE pour l'investissement en Afrique.

L'*Initiative*, lancée aujourd'hui à Brazzaville, vise à contribuer à la mise en oeuvre du Consensus de Monterrey et à la réalisation, sur le continent africain, des Objectifs du Millénaire pour le développement. Elle comporte quatre volets interdépendants :

- i. soutenir les efforts des États africains pour établir une feuille de route intégrée en vue de l'adoption de mesures concrètes de nature à améliorer le climat de l'investissement ;
- ii. améliorer le profil et l'image de l'Afrique comme localisation de l'investissement ;
- iii. faire entendre l'Afrique dans le dialogue international sur les politiques d'investissement ;
- iv. renforcer et soutenir les moyens propres des pays d'Afrique pour la conception et la mise en oeuvre d'un programme national de réforme axé sur les résultats qui permette d'améliorer le climat de l'investissement.

Qu'attendons-nous de cette Table ronde ?

Ces deux prochains jours, nous allons examiner avec vous premièrement comment le Cadre d'action pour l'investissement pourrait être utilisé comme instrument d'autodiagnostic dans le contexte d'un pays africain et deuxièmement nous voulons étudier et déterminer la façon dont le Cadre d'action pour l'investissement permettra aux pays africains de mieux préparer un Plan d'action pour la réforme de leur politique de l'investissement dans le contexte du mécanisme africain d'examen par les pairs.

Qu'est-ce que le Cadre d'action pour l'investissement ? Je suis certain que beaucoup de participants à cette réunion n'ont jamais entendu parler du Cadre d'action pour l'investissement. La session 1 vous donnera toutes les explications utiles et vous présentera également des orientations complémentaires du CAD à l'intention des donateurs sur l'utilisation de l'APD pour promouvoir l'investissement privé au service du développement. Je me bornerai donc à un bref commentaire. Le Cadre d'action pour l'investissement représente à ce jour l'approche à caractère multilatéral la plus complète pour l'amélioration de l'environnement de l'investissement. Il pose 82 questions aux gouvernements dans dix domaines pour les aider à concevoir et à mettre en oeuvre les bonnes pratiques de nature à attirer l'investissement et à en recueillir tous les fruits. On notera surtout qu'il ne s'agit pas d'un ensemble de règles ou d'obligations, mais d'un outil qui se fonde sur les valeurs communes que sont la suprématie du droit, la transparence, la non-discrimination, la protection des droits de propriété parallèlement à celle des autres droits de l'homme, l'intégrité du secteur public et des entreprises ainsi que la coopération internationale. Le Cadre d'action pour l'investissement a été élaboré par un groupe de travail rassemblant des représentants des gouvernements d'une soixantaine de pays de l'OCDE et de pays non membres, dont une demi-douzaine de pays africains.

Le lancement de l'Initiative NEPAD/OCDE pour l'investissement en Afrique est tout à fait opportun. Aujourd'hui, la situation est mieux établie dans un plus grand nombre de pays africains qu'elle ne l'a été depuis longtemps du point de vue des prix des ressources, qui se situent à un niveau favorable, de la stabilité des prix, de la croissance économique et de la prévisibilité politique. Je suis donc convaincu que de plus en plus de pays africains sont en mesure de tirer parti des vastes possibilités d'investissement qui demeurent inexploitées en Afrique. Ce qu'il reste surtout à faire, c'est s'attaquer aux obstacles qui empêchent de concrétiser ce potentiel.

En conclusion et pour résumer, nous coopérons avec le NEPAD et d'autres organismes pour améliorer le climat de l'investissement dans les pays africains à travers l'application d'instruments d'action destinés aux praticiens, des conseils sur la façon d'obtenir de meilleurs résultats et des travaux analytiques pour l'élaboration d'indicateurs et de référentiels comparables. C'est là un programme très exigeant, et il nous faut d'abord déterminer ce qui a été efficace, ce qui doit changer et ce qui est réalisable en termes d'évaluation. Cette Table ronde marque le début de ce processus.

Je suis certain que notre dialogue et nos discussions de ces deux prochains jours seront extrêmement fructueux.

Je vous remercie de votre attention.